



Arles, lundi 14 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00774

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Obstacles à la navigation**Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 14/02/2022 à 10:00o **Petit Rhône**

au pk 297.100 (amont pont RD 572 Saint Gilles) - Dans le chenal

Commentaire :

Un tronc d'arbre est fiché sur le fond du Petit Rhône dans le chenal et constitue un obstacle à la navigation, il est difficilement repérable.

Une extrême vigilance devra être observée par les usagers de la voie d'eau à l'approche de la zone, en attendant la programmation d'une intervention.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Le Chef du Pôle ouvrages et bâtiments

Georges PIGNOT